

CDD Actu



Newsletter n°2 : Mars 2022



Le mot de Richard THIERY, élu délégué au Conseil de Développement et à la Démocratie de Proximité



Chers membres, chers lecteurs,

Vous avez en main le deuxième numéro du CDD actu.

Cette newsletter, voulue par le Bureau a pour but de vous informer régulièrement de l'actualité du CDD de la CASA et de l'avancée de ses travaux.

A l'heure où le CDD s'apprête à présenter son rapport annuel d'activité qui va porter sur les années 2020 et 2021, un constat s'impose : grâce au dynamisme de ses membres, cette instance de concertation est reconnue dans le paysage de la CASA. Ses nombreux avis sont précieux. Ils sont pris en compte puis déclinés au travers des actions menées par la CASA sur de nombreuses thématiques.

Malgré la situation sanitaire, le CDD a poursuivi ses travaux de façon très active.

Un avis important « la frange littorale face au changement climatique » a été rendu en 2021 et un colloque a été organisé sur ce thème (rassemblant 150 participants !). Les préconisations ont été priorisées et la CASA a été identifiée « territoire d'expérimentation » par le Plan Bleu et le GREC sud, au travers d'un projet financé par la Fondation de France.

Le CDD est également fortement mobilisé dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot), en cours d'élaboration par la CASA.

Par ailleurs, une plateforme numérique de concertation est disponible depuis octobre 2021. Il appartient maintenant à chacune et à chacun de se l'approprier afin de participer et d'enrichir les travaux des groupes thématiques.

Je vous laisse découvrir ce CDD actu et vous en souhaite une bonne lecture.

Richard THIERY

Maire de Courmes, Membre du Bureau délégué aux Moyens généraux, à l'Informatique, au Conseil de Développement et à la Démocratie de Proximité



Actions et travaux en cours

Plan Bleu : le départ

Le projet Plan Bleu vient de démarrer. C'est le Conseil de Développement qui, pendant ses travaux sur les effets du changement climatique sur le littoral, a préconisé à la CASA d'être le territoire expérimental dont ce projet avait besoin. Membre du comité de pilotage, le CDD va être particulièrement attentif à son déroulement dont un descriptif est joint.

Reprise du festival Souffleurs d'Avenir

Le CDD va participer à ce **Festival** qui se déroulera à **Biot** les **21 et 22 mai**, en animant un stand sur le thème de « **l'alimentation de demain** ». Les membres sont invités à proposer des idées et venir animer le stand. Contactez-nous pour en savoir davantage.

CASA 2040

La CASA s'est lancée dans l'élaboration de son **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**, valant Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en parallèle de son Plan de Mobilité (PDM). Le CDD a été saisi pour être associé à la première étape qui est la détermination d'un diagnostic territorial. Ce premier document nous sera présenté en Assemblée Plénière à laquelle nous vous attendons nombreux !

Votre plateforme

Depuis octobre 2021, le CDD dispose d'une **plateforme de concertation** dédiée qui sert à appuyer les travaux des groupes thématiques (<https://concertation-citoyenne.cddcasa.fr/>). Vous êtes invités à vous inscrire et participer au fil des avis mis en ligne.



2024, les JO

Comptant le Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes (CDOS06) parmi ses membres, le CDD partage le **label Terre de Jeux 2024** qui cherche à mettre en avant les apports du sport et du handisport sur le partage, la convivialité et la santé dans un territoire. Un article ci-dessous présente la démarche de labellisation (mais lisez celui sur Plan Bleu d'abord !). 😊



Une préconisation du CDD mise en œuvre à l'échelle de la CASA : Plan Bleu

Le projet CASadapt résulte d'une collaboration entre le [Plan Bleu](#), le [GREC-SUD](#), la [Région Sud](#), la [Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis](#) et le [Conseil de Développement de la CASA](#). Il s'agit d'un projet de recherche-action d'une **durée de trois ans** financé par la Fondation de France, le Plan Bleu et le GREC-SUD (Groupe régional d'experts sur le climat en région Sud, porté par l'association AIR Climat).

Ensemble, les partenaires co-construisent une dynamique de prospective sur **l'adaptation du littoral au changement climatique, avec comme "site de démonstration" le territoire de la CASA.**

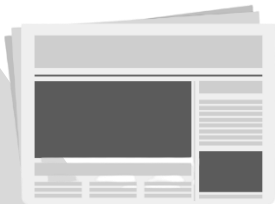
Le projet consiste à développer et appliquer une méthodologie de prospective et de concertation permettant d'anticiper l'adaptation au changement climatique sur le littoral Méditerranéen. Il a pour objectif de 1) **créer un pont entre la recherche scientifique et les politiques locales**, et 2) **analyser et comparer l'articulation et la cohérence des directives régionales** (région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et région Méditerranéenne) **avec les stratégies et plans d'action locaux.**

Cette méthodologie implique la création d'un groupe de prospective, rassemblant scientifiques, acteurs socio-économiques, société civile, collectivités et administrations publiques, agissant sur le territoire de la CASA.

Le projet inclut :

- La **formation d'un groupe de prospective** portant sur l'adaptation du littoral au changement climatique.
- **L'élaboration d'un diagnostic territorial** avec analyse et synthèse de données sur le changement climatique et l'adaptation au changement climatique sur le territoire de la CASA, basé sur l'avis sur les effets du changement climatique sur la frange littorale déjà produit par le CDD.
- L'organisation **d'ateliers de prospective participatifs** avec des exercices de cartographie des acteurs concernés par l'avenir de la zone littorale sur le territoire de la CASA, des risques liés au changement climatique, la collecte de visions et l'identification de mesures d'adaptation.

Le CDD de la CASA contribue à ces activités et suivra les évolutions du projet au cours des trois prochaines années (2022-2024).



Faire vivre Paris 2024 dans les territoires de la CASA : label Terre de Jeux 2024

Dans le cadre des prochains Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024, le comité d'organisation a créé un label **Terre de Jeux 2024**.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du 06, membre de notre Conseil de Développement, accompagne les acteurs publics locaux du territoire dans une cette démarche de labélisation.

Chaque collectivité territoriale peut s'engager selon ses moyens et son champ de compétence à **mettre en place des actions nouvelles ou à poursuivre des actions existantes** en lien avec les **Jeux de Paris 2024**.

L'objectif de ce label, qui est gratuit, est de faire reconnaître un statut distinctif à toutes les collectivités territoriales qui feront vivre le projet Paris 2024 sur leurs territoires.

Cet engagement fort, qui se traduit par la labellisation, doit s'exprimer au travers d'actions concrètes guidées par plusieurs principes :

- Une célébration ouverte, pour faire vivre à tous les émotions du sport et des Jeux
 - Un héritage durable, pour changer le quotidien des Français grâce au sport.
 - Un engagement de tous, pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure Olympique et Paralympique, dès maintenant, et partout en France.

Chaque projet, même le plus modeste, sera l'occasion de mettre en valeur le territoire et de faire preuve de partage, de solidarité et de citoyenneté autour de chaque événement.

En cliquant sur ce lien, <https://terredejeux.paris2024.org> vous accéderez à la page d'accueil où vous pourrez en savoir plus sur les actualités et les ressources proposées. Le Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes (CDOS 06) peut aider les collectivités dans leur démarche d'adhésion. (contact alpesmaritimes@franceolympique.com).

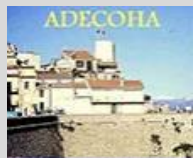
20
TERRE
DE JEUX
24

Les premiers labellisés
Terre de Jeux 2024



CDD ACTU

Newsletter n°2 : Mars 2022



Témoignage : Carole GHIBAUDO, Vice-Présidente du groupe Patrimoine-Environnement



A quelle organisation appartenez-vous ?

En qualité de Vice-Présidente de cette association, je représente l'ADECOHA, association pour le développement concerté et harmonieux d'Antibes Juan les Pins qui œuvre depuis plusieurs décennies pour un juste équilibre entre respect de l'environnement et développement de la commune. Nous faisons valoir notre point de vue lors des enquêtes publiques et participons aux différents conseils de quartier ou réunions publiques. La philosophie de l'association est de **faire des propositions qui nous semblent constructives sur les documents d'urbanisme, dans le respect des droits de nos adhérents lorsqu'ils sont impactés**, une alchimie pas toujours évidente à trouver.

Pourquoi êtes-vous membre du CDD ?

Le CDD m'a semblé être le prolongement naturel au niveau intercommunal, voire inter-intercommunal, c'est-à-dire à l'échelon « supérieur » de ce que je fais au sein de mon association. C'est le champ d'action qui est plus large puisque le territoire est plus étendu. C'est une manière de sillonner intellectuellement tout le territoire et **de faire des propositions directes aux décideurs publics par le biais d'avis ou de colloques que nous organisons**.

Que vous apporte cette participation ?

Le CDD est une enrichissement avec cause ! C'est un lieu multivitaminé (il fallait que je place ce mot mystère) où l'on discute avec d'autres profils que ceux que l'on a l'habitude de côtoyer dans son cercle professionnel, et de ce fait où j'apprends beaucoup. Comme disait Kant, la conscience de mon ignorance au lieu de mettre fin à mes recherches est au contraire la vraie cause qui les provoque.

C'est un **lieu de réflexion lucide et intelligente qui procure une réelle satisfaction lorsque certaines propositions de nos avis se concrétisent**.